



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 3 février 2020
(OR. en)

5371/20
PV CONS 2
RELEX 36

PROJET DE PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Affaires étrangères)
20 janvier 2020

SOMMAIRE

Page

Activités non législatives

1.	Adoption de l'ordre du jour.....	3
2.	Approbation des points "A"..... Liste des activités non législatives	3
3.	Actualité.....	3
4.	Sahel	3
5.	Diplomatie climatique	3
	Conclusions	
4.	Divers.....	3

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour qui figure dans le document 5217/20.

2. Approbation des points "A"

Liste des activités non législatives

5218/20

Le Conseil a adopté les points "A" dont la liste figure dans le document 5218/20, y compris les documents COR et REV présentés pour adoption.

Pour les points ci-après, les références des documents correspondants sont les suivantes:

Affaires étrangères

- | | | |
|----|--|---|
| 2. | Décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord de partenariat et de coopération renforcé entre l'Union européenne et ses États membres et la République du Kazakhstan
<i>Adoption</i>
approuvé par le Coreper (2 ^e partie) le 15 janvier 2020 | 5045/20
12409/16
+ COR 1 (fr)
COEST |
|----|--|---|

Activités non législatives

- | | | |
|----|---|---------|
| 3. | Actualité | |
| 4. | Sahel
<i>Échange de vues</i> | |
| 5. | Diplomatie climatique
<i>Échange de vues</i>
Conclusions
<i>Adoption</i> | 5191/20 |
| 6. | Divers | |